



Réclamation d'honoraire par entreprise se déclarant architecte

Par Trouglou, le 25/01/2010 à 18:26

Bonjour,

J'ai acheté mi 2009 une maison à rénover. Avant de faire cette achat j'avais besoin de conseil de rénovation pour voir si mon projet était réalisable avec mes propre finances. L'agence immobilière m'a proposé les services de la Sté X. La Sté X s'est effectivement déplacées 1 fois avant l'achat et 2 fois après. Je n'ai jamais signé quoi que ce soit avec eux, ni même rien promis. Après devis chez différentes entreprises, je n'ai pas retenu la Sté X. Je viens de recevoir un courrier de cette dernière accompagné d'une facture me réclamant des frais de déplacements ainsi que des heures effectuées. La société me dit avoir fait office d'architecte et qu'il était tacitement entendu que les travaux lui été attribués. Je ne compte pas régler cette facture. Je trouve être dans mon bon droit du fait que rien n'a été signé et qu'il ne m'est jamais fait par d'honoraire de quelque sorte soit t'elle. Dans l'attente de votre réponse et avec mes remerciements anticipés. Cordialement.